



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

habitat insalubre

Question écrite n° 83943

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur le phénomène des nouveaux bidonvilles ou campements des boulevards périphériques qui apparaissent le long des autoroutes entourant Paris. En effet, depuis près de trois à cinq ans, des familles roumaines ou bulgares s'installent dans des abris de fortune ou des baraquements, dans des conditions d'extrême précarité. Ces campements sauvages semblent se multiplier depuis quelques mois, notamment en Seine-Saint-Denis, près de l'autoroute. Les collectivités locales concernées par l'apparition de ces campements se retrouvent dans des situations très difficiles, coincées entre leur volonté humanitaire, et la réaction de leur population, avec une attitude parfois prudente et attentiste des pouvoirs publics. Des aménagements par des plantations d'essences d'arbres épineux ou par des piquets de bois pourraient s'avérer utiles. Une signalisation préventive pourrait aussi être conçue. Il pourrait aussi être envisagé de réserver l'aide médicale d'État, dont ces familles peuvent bénéficier sur justification d'une adresse fixe. D'autres idées de dissuasion d'information pourraient aussi être négociées avec les responsables de ces communautés. Il lui demande de bien préciser sa position sur ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83943

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7781

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)